

## XI

### ORGANISATION ET ADMINISTRATION DU MINISTÈRE

Le Ministère est administré, sous l'autorité du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, par le sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, lequel reçoit le concours d'un sous-secrétaire suppléant et de quatre sous-secrétaires adjoints, de chacun desquels relèvent les travaux d'un certain nombre de divisions du Ministère. Les services du Ministère à Ottawa constituent vingt divisions et trois petites unités<sup>1</sup> qui ont pour fonction de conseiller le gouvernement en ce qui concerne tout le domaine des affaires internationales, de communiquer avec les autres gouvernements et de diriger les missions diplomatiques et consulaires canadiennes à l'étranger.

Le Canada entretient aujourd'hui à l'extérieur 64 postes diplomatiques et consulaires ainsi qu'un commissariat aux Antilles, et une mission militaire à Berlin, à laquelle sont confiées aussi des fonctions consulaires<sup>2</sup>. Des 64 postes, 35 sont des ambassades, 9 des hauts-commissariats, 4 des légations, 3 des missions permanentes auprès d'organismes internationaux, et 13 des bureaux consulaires (y compris deux consulats honoraires). En outre, le Canada fait partie, avec l'Inde et la Pologne, des Commissions internationales pour la surveillance et le contrôle au Cambodge et au Vietnam. Le Canada maintient à Phnom-Penh (Cambodge) ainsi qu'à Hanoï et à Saïgon (Vietnam), des délégations dont le personnel est fourni par le ministère des Affaires extérieures et par celui de la Défense nationale.

Cinquante pays ont maintenant des missions diplomatiques au Canada<sup>3</sup>. Ce nombre comprend 37 ambassades, 7 hauts commissariats et 6 légations. En outre, les Antilles ont un commissariat, et 12 pays ont au Canada des bureaux consulaires mais n'y ont pas de missions diplomatiques résidentes. Au cours de l'année 1959, le Liban a élevé sa légation au rang d'ambassade.

En 1959, 16 nouveaux agents du service extérieur de la classe 1 sont entrés au Ministère. Dans le cours de l'année, 155 autres personnes ont joint les rangs du Ministère. Les démissions et déplacements se sont chiffrés à 151. Le manque de personnel de plusieurs classes, en particulier dans la classe administrative, a posé un problème de plus en plus sérieux durant l'année. A la fin de l'année, le Ministère était à court de plus de 100 fonctionnaires.

Voici un tableau comparatif des effectifs du Ministère au 31 décembre 1958 et au 31 décembre 1959:

| Agents                     | 1958  | 1959  |
|----------------------------|-------|-------|
| Ottawa .....               | 176   | 177   |
| Extérieur .....            | 219   | 225   |
| <b>Personnel de bureau</b> |       |       |
| Ottawa .....               | 527   | 536   |
| Extérieur .....            | 405   | 409   |
|                            | 1,327 | 1,347 |

<sup>1</sup> Voir Annexe A, «Organisation du Ministère à Ottawa».

<sup>2</sup> Voir Annexe B, «Postes diplomatiques et consulaires du Canada à l'extérieur».

<sup>3</sup> Voir Annexe C, «Postes diplomatiques et consulaires des autres pays au Canada».